



Accompagner l'allaitement à l'officine

Formation de 3 jours en classe virtuelle synchrone

28 mars – 21 mai – 24 juin 2024

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 840070141607 auprès du préfet de région d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par l'IBLCE¹** (organisme d'accréditation des consultants en lactation IBCLC²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par l'IBLCE®.

Présentation de la formation

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ pharmacien,
- ◆ préparateur en pharmacie,
- ◆ étudiant en pharmacie,
- ◆ autre professionnel de santé exerçant en officine.

Prérequis :

- ◆ Avoir une expérience dans l'accompagnement de l'allaitement dans le cadre d'une officine ou expérience similaire ;
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable.



Pour les personnes en **situation de handicap ou de difficultés médico-psycho-sociales**, merci de contacter **Aurélié Ropraz, référente handicap du CREFAM 3.0** pour identifier les aménagements possibles.

Durée et lieu de la formation, date limite d'inscription

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone pour un groupe de 8 à 16 personnes.

La durée de la formation est de 21 heures, sur 3 jours.

Dates de la formation : **28 mars – 21 mai – 24 juin 2024**

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

La demande d'inscription est complétée en ligne. Les participants signent un engagement de confidentialité qui précise que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour la formation lui sont exclusivement destinés.

Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier par mail, étudie la demande d'inscription et envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés, ainsi que le **règlement intérieur**.

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 % après le délai de rétractation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée. Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet. Si vous rencontrez un problème pour vous inscrire en ligne, merci de nous contacter.

Les participants reçoivent une lettre d'accueil leur indiquant le lien de connexion au plus tard une semaine avant le début de la formation.

Objectifs généraux et programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants auront développé ou renforcé leurs compétences pour :

- ◆ Donner aux futurs parents les éléments clés pour commencer l'allaitement ;
- ◆ Accompagner l'allaitement maternel après le post-partum immédiat ;
- ◆ Informer de façon objective sur le matériel disponible en officine (bouts de sein, tire-lait, crèmes pour mamelons irrités, etc.) ;
- ◆ Discuter les nouvelles missions du pharmacien au regard des enjeux de l'allaitement en France.

La répartition et le contenu des sessions peuvent être aménagés selon les besoins du groupe de formation.

Premier jour

Accueil (1 h 45)

- ◆ Présentation de la formation et des intervenants
- ◆ Présentation des participants et de leur projet en officine

Éthique professionnelle, posture et rôle du pharmacien (2 h)

- ◆ Loi HPST (« Hôpital, patients, santé et territoire »)
- ◆ Les 10 recommandations pour le succès de l'allaitement maternel (OMS/UNICEF)
- ◆ Le code de commercialisation des substituts du lait maternel (OMS)
- ◆ Les démarches qui soutiennent l'allaitement à l'officine

L'information des futurs parents en période prénatale (1 h 30)

- ◆ L'accueil du nouveau-né en salle de naissance - Les circonstances susceptibles de perturber la mise en place de l'allaitement
- ◆ Analyse des idées reçues sur l'allaitement maternel courantes en France
 - Les recommandations actuelles sur l'alimentation du bébé et du jeune enfant
 - Les besoins et le rythme du bébé les premiers jours
 - Le couchage du bébé : règles de sécurité

La communication avec les parents et futurs parents (1 h 15)

- ◆ Les moyens d'informer sur l'allaitement en accompagnant la réflexion des futurs parents
- ◆ Analyse d'un cas de comptoir : s'entraîner à utiliser des outils de communication renforçant le sentiment de compétences parentales

Conclusion de la journée : **vidéo sur une pharmacie amie de l'allaitement à Yenne (Savoie)** (0 h 30)

Deuxième jour

Les informations de base sur la physiologie (1 h 45)

Dans cette session, ne sont abordées que les connaissances nécessaires dans le cadre de l'officine avec des illustrations sur des situations concrètes.

- ◆ Anatomie du sein pendant l'allaitement
- ◆ Mécanismes de production et de régulation de la lactation
- ◆ Évolution de la composition du lait maternel au cours de la lactation
- ◆ Effets de l'allaitement sur la santé de la mère et de l'enfant

L'allaitement au retour à la maison (2 h)

- ◆ Observation de vidéos de tétées pour évaluation
- ◆ Rythme des tétées et croissance des enfants au fil du temps (courbes OMS et nouvelles courbes françaises de croissance)
- ◆ Les principes de la diversification alimentaire

Les pathologies et les médicaments chez la femme allaitante (3 h 15)

- ◆ Les contre-indications de l'allaitement maternel
- ◆ Les critères pharmacologiques du passage d'un médicament dans le lait maternel
- ◆ Les ressources françaises pour informer les parents ou les professionnels de santé sur les risques éventuels des médicaments pendant l'allaitement
- ◆ La contraception pendant l'allaitement
- ◆ La consommation de drogues (tabac, alcool, autres drogues) pendant l'allaitement
- ◆ Les aides techniques en cas de crevasses ou d'engorgement, le matériel pertinent

Troisième jour

Accompagner les familles dans l'utilisation du tire-lait (5 h 15)

- ◆ Les différents modèles de tire-lait, leurs indications et modes d'utilisation
- ◆ L'adaptation de la taille de la tétère
- ◆ Les responsabilités du pharmacien (présentation du matériel et des consommables lors de la délivrance, les bonnes pratiques pour l'entretien et la désinfection du moteur, la traçabilité, les modalités de délivrance, la facturation et la prise en charge)
- ◆ La fréquence de l'expression du lait, les techniques pour augmenter les quantités exprimées (stratégie Morton, « power-pumping », etc.)

La manipulation du lait maternel (0 h 45)

- ◆ Les recommandations nationales et internationales sur la conservation du lait maternel
- ◆ Le nettoyage du matériel, les règles d'hygiène lors de l'expression et de la conservation
- ◆ Les solutions en cas de dysfonctionnement du tire-lait

Bilan de la formation (1 h)

- ◆ Questionnaire individuel d'évaluation des acquis de la formation – correction en commun
- ◆ Questionnaire individuel d'évaluation de la formation
- ◆ Bilan individuel et collectif de la formation
- ◆ Évaluation des besoins des équipes pour l'évolution des pratiques en officine

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

Les diaporamas sont courts, plutôt utilisés pour présenter une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Quelques jours avant le début de la formation, un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances générales sur l'allaitement leur est envoyé par courriel.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

En début de journée, un bilan est réalisé oralement sur la mise en œuvre des pratiques vues précédemment, ce qui permet d'ajuster le programme aux attentes exprimées.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

Trois mois après la fin de la formation, les participants complètent une évaluation à distance sur la mise en œuvre de l'évolution des pratiques envisagées en fin de formation et sur la satisfaction des participants.

Documentation

Un document écrit comportant une bibliographie pertinente est envoyé à chaque participant par voie postale.

Il a pour but de fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants sur les connaissances à transmettre aux parents, les recommandations professionnelles, les points clés de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement (PHAAM).

La documentation s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care (2nd Edition. Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee – LEAARC– 2022). Elle est mise à jour en fonction des publications scientifiques.

Ce document est la propriété exclusive du CREFAM 3.0, il est strictement soumis au copyright et ne peut être transmis ou copié sans l'autorisation du CREFAM 3.0.

Les stagiaires ont également accès à une liste de recommandations officielles et de ressources (**documents** et **vidéos** accessibles sur Internet) :

Intervenants

Les trois formatrices, qui interviennent en alternance pendant les trois jours de formation, sont consultantes en lactation certifiées par l'IBCLE® et ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement :

- ◆ **Laure Marchand-Lucas** est médecin généraliste, formatrice en allaitement et en communication ;
- ◆ **Ellen Combes** est préparatrice en pharmacie, et responsable du CREFAM 3.0, elle a contribué à la mise en œuvre de la démarche Pharmacie Amie de l'Allaitement dans une pharmacie de Savoie et à son développement en France ;
- ◆ **Danièle Garréton** est formatrice en allaitement et en communication, impliquée dans un programme de santé publique sur l'allaitement dans des populations vulnérables.

Coût de la formation

- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 735 € (soit 35 € l'heure)
- ✓ En individuel : 630 € (soit 30 € l'heure)

□ La formation est prise en charge par mon employeur ou bénéficie d'un autre financement, le tarif de la formation est de 735 €. Je joins une attestation de prise en charge de ma formation, ou une preuve de demande en cours. Une convention de formation professionnelle en application des articles L6353- 1 & 2 du Code du travail est envoyée au financeur. L'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 220,50 €. Le solde de la formation est à régler par virement, à réception de la facture en fin de formation, soit 514,50 €.

□ La formation est à ma charge, le tarif de la formation est de 630 €. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail. L'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, soit 189 €, après le délai de rétractation. Le solde de la formation est à régler par virement, à réception de la facture en fin de formation soit 441 €.

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Pour plus d'information

Virginie PARET : 07 77 77 05 47 - courriel : secretariat@crefam.fr